

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la sixième session ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Denis (17 H).

--o-o-o-o--

**COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE
GRACE AUX DELEGATIONS**

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le Registre des Délégations que vous m'avez données en vertu de la Loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des affaires traitées à ce jour :

ARRETE N° 713

Relatif au paiement à Maître MAYER d'une note d'honoraires dans l'affaire CHANE TOU KY Joseph c/ Commune de Saint-Denis - Montant de la somme versée à MM. MAYER et C. de LAUNAY, Avocats Associés : 5 000 Francs (CINQ MILLE FRANCS) - 05 octobre 1984

ARRETE N° 714

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Architecte CHANE TUNE pour la construction d'un Local Collectif Résidentiel à Camp Jacquot - Montant du marché : 76 578,83 Francs TTC (SOIXANTE MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT FRANCS et QUATRE-VINGT-TROIS CENTIMES, toutes taxes comprises) - 09 octobre 1984

ARRETE N° 715

Portant ratification d'une convention passée avec le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement d'Aix-en-Provence, pour l'inspection détaillée du pont de la Rivière Saint-Denis - Montant de la convention : 10 750 Francs (DIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS, toutes taxes comprises) - 09 octobre 1984

ARRETE N° 716

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame M. Christiane AVRIL - Montant du loyer : 350 Francs (TROIS CENT CINQUANTE FRANCS) - 09 octobre 1984

ARRETE N° 717

Portant attribution de la prime de technicité pour l'année 1983 - 10 octobre 1984

ARRETE N° 718

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame Joseph Marcel TIGER - Montant du loyer : 156 Francs (CENT CINQUANTE-SIX FRANCS) - 10 octobre 1984

ARRETE N° 719

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame Gisèle GONTHIER - Montant du loyer : 1 000 Francs (MILLE FRANCS) - 10 octobre 1984

ARRETE N° 720

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame Marie Françoise COMMINS - Montant du loyer : 1 000 Francs (MILLE FRANCS) - 10 octobre 1984

.../...

ARRETE N° 742

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.I.R. pour des travaux d'aménagement de l'îlot central du Boulevard Lancastel - Montant du marché : 283 773,13 Francs TTC (DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE, SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE FRANCS et TREIZE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 15 octobre 1984

ARRETE N° 744

Relatif à la location d'un immeuble communal à Madame TISSIER Marie Josée (contrat prorogé d'un mois) - 15 octobre 1984

ARRETE N° 745

Relatif à la révision du loyer d'un local appartenant à Monsieur de PALMAS et loué à la Commune - Montant du loyer : 1 159 Francs (MILLE, CENT CINQUANTE-NEUF FRANCS) - 15 octobre 1984

ARRETE N° 746

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise PLANTIVE, pour l'aménagement d'un fossé bétonné au Chemin du Piton à Bois-de-Nèfles - Montant du marché : 198 552,50 Francs (CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE, CINQ CENT CINQUANTE-DEUX FRANCS et CINQUANTE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 15 octobre 1984

ARRETE N° 748

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SOGETRAV, pour la réalisation de divers travaux dans les bâtiments scolaires - Montant du marché : 109 340,54 Francs TTC (CENT NEUF MILLE, TROIS CENT QUARANTE FRANCS et CINQUANTE-QUATRE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 15 octobre 1984

ARRETE N° 756

Relatif à la passation entre la Commune de Saint-Denis et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion pour l'occupation privative du domaine public communal - Exploitation d'un guichet bancaire "Gabier" sur le parking du Petit Marché - Montant de la redevance mensuelle : 1 943 Francs (MILLE NEUF CENT QUARANTE-TROIS FRANCS) - 17 octobre 1984

ARRETE N° 758

Pour la passation d'une convention d'études avec le L.C.H.F. pour la construction d'un havre à Saint-Denis - Montant du marché : 231 770 Francs TTC (DEUX CENT TRENTE-ET-UN MILLE, SEPT CENT SOIXANTE-DIX FRANCS, toutes taxes comprises) - 19 octobre 1984

ARRETE N° 759

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société BOURBON LUMIERE pour la remise en état et en conformité de l'éclairage public des groupes d'habitations S.I.D.R. du Chaudron - Montant du marché : 331 906,05 Francs TTC (TROIS CENT TRENTE-ET-UN MILLE, NEUF CENT SIX FRANCS et CINQ CENTIMES, toutes taxes comprises) - 19 octobre 1984

ARRETE N° 760

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise LOMBARD Alain pour la réfection de la peinture intérieure et extérieure des bungalows au Centre d'Hébergement Jacques TESSIER - Montant du marché : 94 981,63 Francs TTC (QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN FRANCS et SOIXANTE-TROIS CENTIMES, toutes taxes comprises) - 19 octobre 1984

.../...

ARRETE N° 761

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise CLOTAGATILDE Yves pour la réfection des faux plafonds à l'Ecole Joinville - Montant du marché de : 113 678,24 Francs TTC (CENT TREIZE MILLE, SIX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT, et VINGT-QUATRE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 19 octobre 1984 FRANCS

ARRETE N° 762

Relatif au paiement à M. Jacques A. CLEMENT d'une note d'honoraires pour une consultation sur des dossiers de marchés de travaux publics - Montant des honoraires : 1 316,87 Francs (MILLE TROIS CENT SEIZE FRANCS et QUATRE-VINGT-SEPT CENTIMES) - 22 octobre 1984

ARRETE N° 764

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise G.T.O.I. pour l'aménagement de la Rue des Messageries à Saint-Denis - Montant du marché : 257 854,88 Francs TTC (DEUX CENT CINQUANTE-SEPT MILLE, HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE FRANCS et QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES, toutes taxes comprises) - 23 octobre 1984

ARRETE N° 767

Relatif à la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et M. AGAPET Joseph - Occupation d'un terrain communal - Montant de la redevance d'occupation mensuelle : 3 600 Francs (TROIS MILLE, SIX CENTS FRANCS) - 24 octobre 1984

ARRETE N° 768

Relatif au paiement à Maître Robert MAYER d'une note d'honoraires dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ ELLAMA Stephen - Montant des honoraires de : 2 500 Francs (DEUX MILLE, CINQ CENTS FRANCS) - 24 octobre 1984

ARRETE N° 769

Relatif au paiement à Maître François BROUCHOT, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, d'une note d'honoraires dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ Commissaire de la République de la Région et du Département de La Réunion - Montant des honoraires : 6 000 Francs (SIX MILLE FRANCS) - 24 octobre 1984

ARRETE N° 780

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Architecte CHANE TUNE pour la construction de deux Ateliers - Relais à la Montagne 8e Km - Montant du marché : 93 332,34 Francs TTC (QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE, TROIS CENT TRENTE-DEUX FRANCS et TRENTE-QUATRE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 25 octobre 1984

ARRETE N° 780 bis

Relatif à la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et l'ARSPAL concernant l'utilisation du Plateau de Tennis de l'Ecole de Montgaillard - Montant de la redevance forfaitaire mensuelle : 1 200 Francs (MILLE, DEUX CENTS FRANCS) - 25 octobre 1984

ARRETE N° 782

Relatif à la constitution d'un emprunt - Montant de l'emprunt : 5 800 000 Francs (CINQ MILLIONS, HUIT CENT MILLE FRANCS) - 29 octobre 1984

.../...

ARRETE N° 783

Pour la passation d'un marché d'études avec la F.E.D.T. pour la réalisation de la voirie de la jonction Avenue Joseph Bédier - Chemin Lory-les-Hauts, à Sainte-Clotilde - Montant du marché : 165 455,40 Francs TTC (CENT SOIXANTE-CINQ MILLE, QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ FRANCS et QUARANTE CENTIMES, toutes taxes comprises) - 30 octobre 1984

.../...